



Bon No : 001097483		1ere Gachée : 12:39 (1)		Date : 09/04/2026 012604088757		Zone : ZONE 02							
Quantité : 5.50 m3		Réf. commande(2) :		Véhicule : EK015AZ		SOP05							
Client : THIBAUT ENT THIBAUT MACONNERIE BETON ARME FOUCARMONT 76340 BLANGY/BRESLE				Chantier : GAILLEFON GAILLEFONTAINE				Chauffeur : HERVE HUE					
ARRIVEE CHANTIER convenue réelle				DECHARGEMENT debut fin		DEPART chantier		RETOUR centrale					
ATTENTE 13:30				Quantite Origine : 0.00 m3		Quantite Restante : 0.00 m3		Livree Reelle : 5.50					
<p style="text-align: right;">CONSEILS DE SECURITE:</p> <p>XI:irritant en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures</p> 													
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure		Consistance(7)		Dmax	
D347		BPS NF EN 206 A2/CN				XA2, XS3 (F)		0.65 %		S3 (100 à 150 mm)		22	
Ciment(type et classe) CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF				Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5) 342		Résistance caractéristique(4) C 35/45					
Appellation commerciale : C35/45 XA2(F) D22 S3 III 42 PM				Carac. complementaire :				TEMPERATURE : 22°C					
Propriétés spécifiées :													
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE					
				PRE 510 0.8 %				Nom: Signature du client:					
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:				Signature:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non